

INSECTICIDE CHOC À LARGE SPECTRE

2023-10/3-PB

FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE

CHOC INSECT

INSECTICIDE POLYVALENT À EFFET CHOC

LARGE SPECTRE D'ACTION SUR LES INSECTES VOLANTS ET RAMPANTS

DOUBLE ACTION PRÉVENTIVE LONGUE DURÉE ET CURATIVE

COMPOSITION OPTIMISÉE DE PYRÉTHRINOÏDES EN PHASE AQUEUSE

➤ Composés actifs biocides :

Cyphénothrine (n° CAS : 3951-40-7) : 2 gr/Kg.

Pralléthrine (n° CAS : 23031-36-9) : 1 gr/Kg.

➤ Tests cibles réalisés en laboratoire :

Cimex lectularius (Punaises de lit, famille des Hémiptères); Blattella germanica, Blatta orientalis, Periplaneta americana (Blattes); Lasius niger (Fourmis noires); Dermatophagoïdes pteronyssinus (Acariens domestiques); Ctenocephalides felis (puces).

➤ Définition :

CHOC INSECT est un insecticide choc, à large spectre d'action, efficace sur les punaises de lit, offrant une protection longue durée.

➤ Avantages :

Cet insecticide se compose de 2 matières actives complémentaires optimisées :

- La Cyphénothrine : insecticide pyréthrianoïde de synthèse, à large spectre d'action plus particulièrement sur les insectes rampants, notamment les cafards qui présentent une résistance aux insecticides de la famille des organophosphorés et des carbamates. Cette molécule confère à cette formulation une forte mortalité.
- La Pralléthrine : insecticide pyréthrianoïde de synthèse, à large spectre d'action, ciblé plus particulièrement sur les insectes volants, avec effet choc d'abattage. Formule prête à l'emploi en phase aqueuse. Application facile et efficace en toute saison. Composition unique et performante, testée sur de nombreuses cibles : puissant effet d'abattement avec mortalité rapide.
- **Persistance durable de l'efficacité en action préventive** : protège jusqu'à 6 mois contre les puces, 2 mois contre les autres insectes rampants.
- **Large spectre d'efficacité** : contre les moustiques, fourmis, guêpes, frelons, acariens, cafards, mouches, puces, punaises, pucerons, blattes, punaises de lit, hémiptères ...
- **Action rapide et efficace** : apparition de l'effet biocide très rapide, action foudroyante.

➤ Domaines d'utilisation :

CHOC INSECT est une formulation idéale pour l'ensemble des professionnels de la désinsectisation et de l'hygiène publique. Emploi partout en intérieur, notamment pour les locaux industriels et commerciaux; bureaux, écoles, HLM, maisons de retraite, casernes ...

S'applique sur toutes les surfaces lisses ou poreuses. Dans les espaces publics et privés, les zones de stockage des déchets. Utilisable en traitement des fissures et crevasses. À l'intérieur des bâtiments, maisons, bureaux, magasins, hôpitaux (zones inoccupées), cantines et restaurants (sans contact direct avec la nourriture).

DIVISION
GAMME GÉNÉRALE



- EFFICACE SUR LES PUNAISES DE LIT
- INSECTICIDE POLYVALENT À USAGE INTÉRIEUR
- EFFET CHOC, ACTION RAPIDE ET FOUDROYANTE
- ACTION PRÉVENTIVE

CARACTÉRISTIQUES

Etat : liquide

Densité : 1,00 +/- 0,02

Odeur : légère

Couleur : ambrée

pH : 7 +/- 1

Point éclair : sans

APPLICATION :

Prêt à l'emploi.

Voir tableau au verso.



Punaises de lit



Blattes - Cafards



Araignées - Moustiques

► Consommation théorique :

1 Litre permet de traiter un volume de 20 m³ à 30 m³ environ.

► CHOC INSECT s'utilise prêt à l'emploi :

Application	Mode d'emploi
Traitement préventif, curatif, sur surfaces lisses ou poreuses.	Appliquer par pulvérisation ou badigeonnage sur les surfaces où se trouvent les insectes ou celles sur lesquelles ils se déplacent, dans les coins, recoins, fissures, crevasses, le long des plinthes, derrière les appareils ménagers.
Traitement des blattes.	Appliquer dans tous les endroits chauds, humides ou sombres favorables à leur prolifération.
Traitement des tiques et puces.	Appliquer sur les tapis, autour des couchages des animaux de compagnie, dans le placard à balais ainsi que sur tout le matériel de nettoyage qui ont pu être en contact avec les parasites.
Traitement des moustiques, mouches et autres insectes volants.	Appliquer directement sur les insectes.
Traitement des araignées.	Appliquer dans les fissures et les crevasses de pièces et autour des fenêtres.
Traitement des nids de guêpes et frelons.	Appliquer directement sur le nid avec des E.P.I. adaptés.
Traitement des punaises de lit (établissements scolaires, HLM).	Après avoir retiré les vêtements, pulvériser à l'extérieur des armoires, commodes et placards. Lorsque ces derniers contiennent des tiroirs, retirez les du meuble et pulvériser le fond et les côtés. Il est préférable de laver tous les vêtements entreposés dans une pièce infestée à 60°C. Vaporiser les endroits où le lit et les meubles touchent le sol. Vaporiser entièrement le lit : cadre et tête de lit, sommier. Traiter les matelas à la vapeur humide (120°C) ou sèche (150°C). En cas de trop forte infestation, changer de matelas. Réaliser un second traitement 15 jours après le premier pour détruire les insectes juvéniles éclos. Les surfaces traitées restent protégées pendant plusieurs semaines. Retraiter en cas de nouvelles infestations.

► Recommandations :

Durant toute l'utilisation de **CHOC INSECT**, tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés. Protéger les animaux à sang froid (poissons, tortues, reptiles). Ne pas utiliser en présence d'abeilles ou à proximité de lieux fréquentés par les abeilles ou autres insectes pollinisateurs. Ne pas utiliser sur/vers l'homme et les animaux. Couvrir ou enlever les aliments, la vaisselle, les aquariums, les terrariums et les cages. Couper l'alimentation des pompes d'aquariums avant de traiter. Ne pas nettoyer les surfaces traitées. Pour arrêter l'effet biocide, nettoyer les surfaces avec un détergent et de l'eau chaude. Ne pas utiliser sur les tissus d'ameublement, le linge de maison, matelas. En cas de contact avec la peau et les yeux, rincer avec de l'eau. Ne pas avaler. Ne pas rejeter dans l'environnement. Stockage : dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires directs, à une température comprise entre 5°C et 35°C. Ne pas stocker de nourriture y compris pour les animaux, boissons dans le même local. En cas d'utilisation intensive, il est conseillé de porter des gants et lunettes de protection adaptés.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination.

Conservation : 2 ans en emballage d'origine, non ouvert. La date de péremption est portée sur chaque étiquette. Type de produit TP 18 (insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes).

Fiche de données de sécurité disponible gratuitement sur simple demande ou sur www.quickfds.com.



DACD ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. DACD n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.